

COSTA RICA (San Jose)

Accord de réciprocité concernant l'emploi: non

Nombre approximatif de conjoints travaillant à titre d'employés recrutés sur place: 0

Poste de coordonnateur communautaire à contrat: oui

Poste d'infirmière diplômée à la mission: non

En règle générale, il est très difficile pour les conjoints d'employés canadiens de trouver un emploi à San Jose. Les entreprises costariciennes peuvent faire leur choix parmi de nombreux candidats locaux compétents, alors que les organismes internationaux tendent à recruter en dehors du pays ou ont besoin de longs délais.

Aux termes de la loi, le candidat à un emploi doit posséder un permis de travail, mais la plupart des employeurs semblent disposés à l'ignorer en raison de la paperasserie liée à son obtention.

Très peu de conjoints d'employés d'ambassade, de mission internationale ou d'organisme non-gouvernemental réussissent à trouver un emploi. Seules les écoles internationales, qui embauchent des enseignants certifiés et quelques employés d'administration choisissent régulièrement des étrangers. Il est parfois aussi possible d'enseigner l'anglais dans les universités privées, quoique celles-ci exigent généralement de l'expérience ou une solide formation. Pour exercer une profession libérale (infirmière, médecin, avocat, architecte, journaliste, etc.), il faut posséder une licence locale.

La plupart des entreprises et des écoles paient un salaire costaricien moyen en colones. Pour un travail à plein temps, la rémunération sera de 130 à 200 S par semaine. Un montant sera retenu au titre du régime national de santé sur le salaire des personnes qui détiennent un permis de travail. Un accord fiscal a été signé par les gouvernements costaricien et canadien, qui autorise les Canadiens rémunérés au Costa Rica à choisir leur pays d'imposition.

Les employés recrutés sur place par l'ambassade sont très compétents et gagneront donc vraisemblablement la plupart des concours internes auxquels pourraient s'intéresser les conjoints. A l'heure actuelle, l'ambassade a très peu de contrats avec des experts-conseils de l'extérieur.

Bien qu'il soit difficile de trouver un emploi rémunéré à San Jose, il est relativement aisé de trouver ou de créer un travail bénévole, en particulier dans le domaine des services sociaux.

GUATEMALA (Guatemala)

Accord de réciprocité concernant l'emploi: non

Nombre approximatif de conjoints travaillant à titre d'employés recrutés sur place: 1

Poste de coordonnateur communautaire à contrat: oui

Poste d'infirmière diplômée à la mission: non